

# Les risques majeurs au Crès

## Les bons réflexes face au danger

**INONDATIONS,  
PLUIE, VENT  
INCENDIE,  
SÉISME**

...

Dans le cadre de sa revalorisation du Plan de Sauvegarde Communal, la ville du Crès met à votre disposition ce document qui liste les bons réflexes à adopter en cas de risque majeur, en fonction des cas auxquels la commune peut être confrontée.



Mon équipe et moi-même avons souhaité repenser le Plan Communal de Sauvegarde initialement voté en 2009 et le rendre plus accessible à chacun d'entre vous. Il est important que vous soyez tous clairement informés des risques majeurs auxquels nous sommes confrontés et de ce fait, des bons réflexes à adopter.

**Ce document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) est un guide pratique qui ne vise qu'une seule chose : votre mise en surrété, en vous informant sur les risques existants et les moyens de vous en protéger.**

La dernière page est «opérationnelle», vous pouvez même la découper et la conserver avec vos papiers importants.



**Le Maire,  
Pierre Bonnal**

## Où trouver de l'information?

[www.ville-lecres.eu](http://www.ville-lecres.eu)

Facebook  
Ville Le Crès

Météo France  
[www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)  
0 899 71 02 38 (payant)

France Bleu Hérault 106.1

|                                                      |           |
|------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Edito</b>                                         | <b>2</b>  |
| <b>Informations Générales</b>                        | <b>4</b>  |
| Qu'est-ce qu'un risque majeur ?                      | 4         |
| Qu'est-ce qu'un plan communal de sauvegarde ?        | 4         |
| Qu'est-ce qu'un Plan Particulier de Mise en Sûreté ? | 4         |
| <b>Notre démarche</b>                                | <b>5</b>  |
| Valorisation de l'existant                           | 5         |
| Les risques qui nous concernent                      | 5         |
| <b>Types de risques majeurs</b>                      | <b>6</b>  |
| Inondations, pluie, vent                             | 6         |
| Incendies                                            | 7         |
| Séismes                                              | 8         |
| Accidents Nucléaires / Industriels                   | 9         |
| Accidents de la circulation                          | 10        |
| Attentats                                            | 11        |
| <b>Carte du Crès</b>                                 | <b>12</b> |
| <b>Accueil</b>                                       | <b>13</b> |
| <b>Organisation Communale de Crise</b>               | <b>14</b> |
| <b>Kit d'urgence</b>                                 | <b>15</b> |
| <b>Bons réflexes et numéros utiles</b>               | <b>16</b> |



## Informations générales

### Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Un risque majeur se définit comme un événement imprévu et brutal, d'origine naturelle ou technologique, qui entraîne des conséquences importantes pour les personnes, les biens et l'environnement. Deux critères caractérisent le risque majeur: une faible fréquence et une importante gravité.

### Qu'est-ce qu'un PCS ?

#### Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un document communal visant l'information préventive et la protection de la population. Il détermine en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes. Il fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

### Qu'est-ce qu'un Plan Particulier de Mise en Sureté?

Un accident majeur peut provoquer une situation d'exception laissant un certain temps la communauté scolaire seule et isolée face à la catastrophe (plus de téléphone, d'électricité, intervention des secours très différée les intervenants «locaux» étant eux-mêmes victimes ou dépassés par les demandes ...). En conséquence, chacun doit s'y préparer, notamment au cas où l'intervention des services de secours serait retardée et où l'établissement se trouverait momentanément isolé. Tel est l'objectif du plan particulier de mise en sûreté (PPMS) face aux risques majeurs, adapté à la situation précise de chaque école et de chaque établissement, qui doit permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et du personnel en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale.

## Notre démarche

### Valorisation de l'existant

Soucieux de mieux se préparer et anticiper les risques majeurs auxquels elle est confrontée, la ville du Crès a décidé de repenser le PCS initialement voté en 2009. L'objectif : le rendre plus opérationnel, faisant des recommandations de la Préfecture, une ligne de conduite ferme à laquelle il convient de se plier.

Si le PCS est un dossier accessible à tous sur le site de la ville, ou directement en mairie, il se concrétise sous la forme d'une cellule de crise coordonnant les actions de terrain, de communication, de sécurité et propres à chaque service municipal. Dirigée par le Maire et le premier adjoint, cette cellule devient poste de crise en cas de vigilance rouge ou autres alertes majeures.

### Les risques qui nous concernent

Les épisodes cévenols, le réchauffement climatique, le développement des industries et de l'activité humaine sont des facteurs aggravants qui occasionnent de nombreux dégâts matériels et mettent de plus en plus en danger la population.

#### Principaux risques

- 1/ orage, pluie, inondations
- 2/ séismes
- 3/ incendie
- 4/ accidents industriels/nucléaires
- 5/ accidents de la circulation
- 6/ attentats

Vous souhaitez être alerté des risques majeurs qui surviennent sur votre commune. N'hésitez pas à vous inscrire sur [www.ville-lecres.eu](http://www.ville-lecres.eu)





## Inondations, pluie, vent



Le risque inondations, pluie, vent est le principal groupe de risques auquel est confronté la ville du Crès, en particulier aux abords du Salaison.

### Les bons réflexes



Ecoutez la radio



Ne téléphonez pas



Coupez le gaz et  
l'électricité



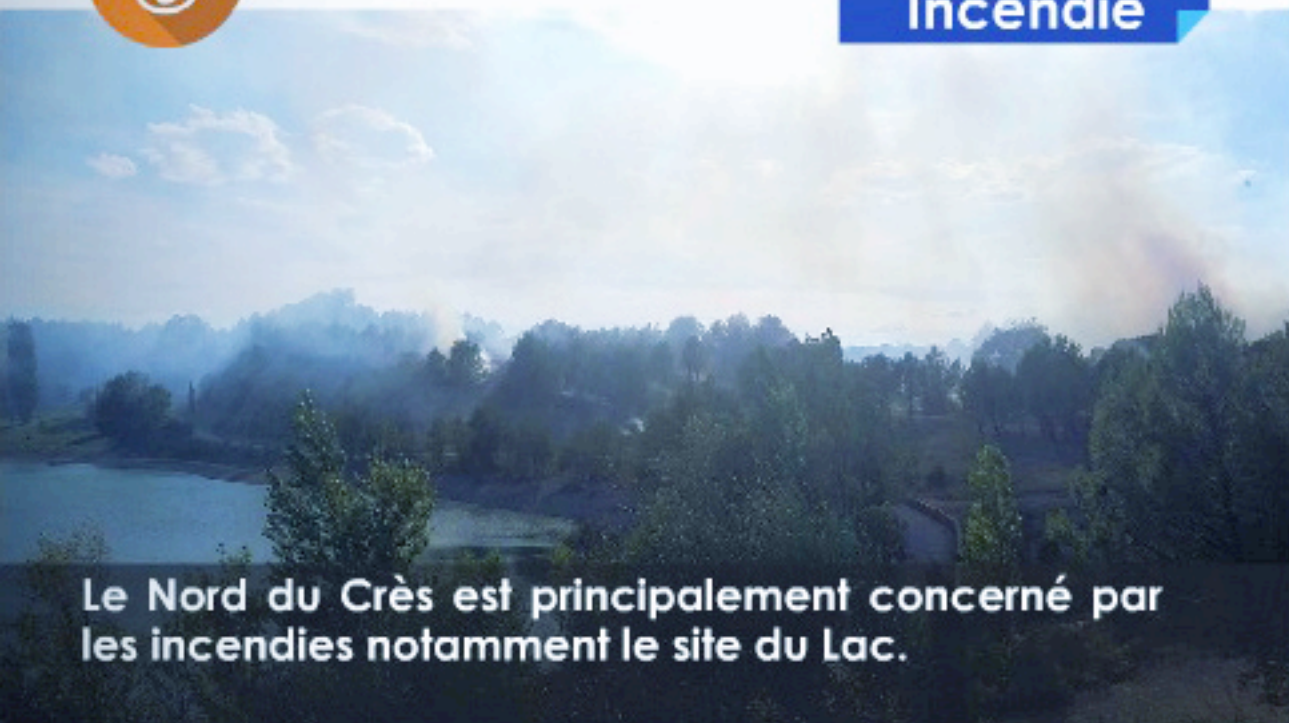
Ne prenez pas le volant



Montez à l'étage



N'allez pas chercher  
vos enfants à l'école



**Le Nord du Crès est principalement concerné par les incendies notamment le site du Lac.**



Ouvrez votre portail pour faciliter l'accès aux services de secours



Fermez les volets



Coupez le gaz et l'électricité



Evitez les déplacements



Entrez dans le bâtiment le plus proche

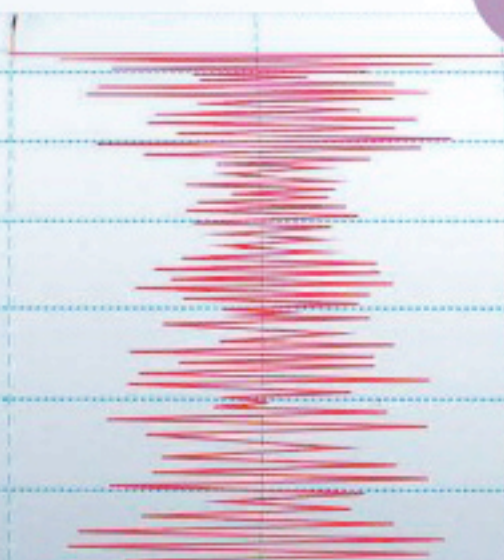


N'allez pas chercher vos enfants à l'école

**Les bons réflexes**



## Séisme



Un séisme est provoqué par une rupture brutale des roches le long d'un plan de faille. Le Crès est classé en zone de sismicité 2 (faible).

### Les bons réflexes



Eloignez-vous de la zone dangereuse



Ne téléphonez pas



Coupez le gaz et l'électricité



Ne prenez pas le volant



A l'intérieur :  
Abritez-vous sous un meuble



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



A l'extérieur :  
éloignez vous des bâtiments



Ne restez pas sous les lignes électriques



## Accidents industriels/nucléaires

Il existe des exploitations industrielles (usines, ateliers, etc.) susceptibles d'entraîner de graves conséquences aux populations avoisinantes.



Ecoutez la radio



Fermez les volets et coupez la ventilation



Ne fumez pas



Evitez les déplacements



Entrez dans le bâtiment le plus proche



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne téléphonez pas

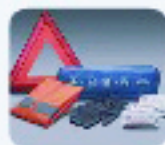
Les bons réflexes

### Accidents de la circulation



Les axes routiers, principalement la RD613 et la voie ferrée, peuvent être concernés par de graves accidents de circulation.

#### Les bons réflexes



Protégez en signalant l'accident



Laissez les professionnels gérer la situation



Mettez votre gilet et passez derrière les barrières de sécurité



Alertez le samu (15), les pompiers (18), la gendarmerie (17), etc.



Assistez le blessé sans aggraver sa situation



Ne gênez pas la circulation

## Attentats



Le risque attentat est désormais à classer parmi les risques majeurs les plus aggravants.



Quittez les lieux



Suivez les consignes et facilitez le travail des forces de l'ordre



Enfermez-vous

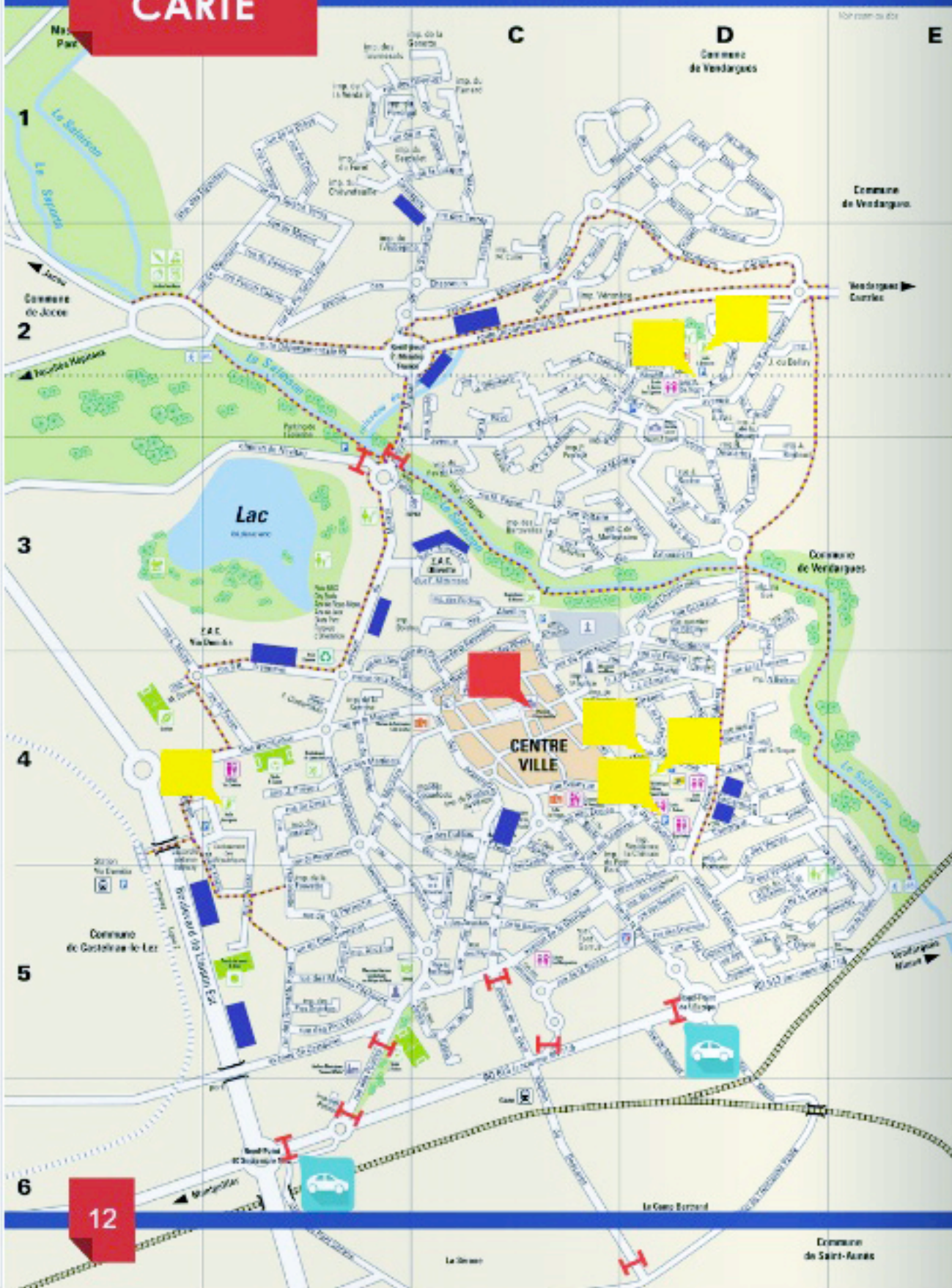


Alertez les secours

Les bons réflexes



## CARTE





Emplacement barrières



Emplacement véhicules de surveillance



Bassin de rétention



Centre d'hébergement



Cellule de Crise

---

## CENTRES D'HÉBERGEMENT

En cas d'Alerte Rouge, les centres d'hébergement sur la commune seront prêts à accueillir ceux qui en auront besoin.



### Centres principaux

LA BULLE, impasse A. de Vigny

NOUVEL ESSOR, 19 avenue des Cévennes



### Centres complémentaires

HALLE DES SPORTS, rue d'Olympie

GYMNASE BRASSENS, impasse A. de Vigny

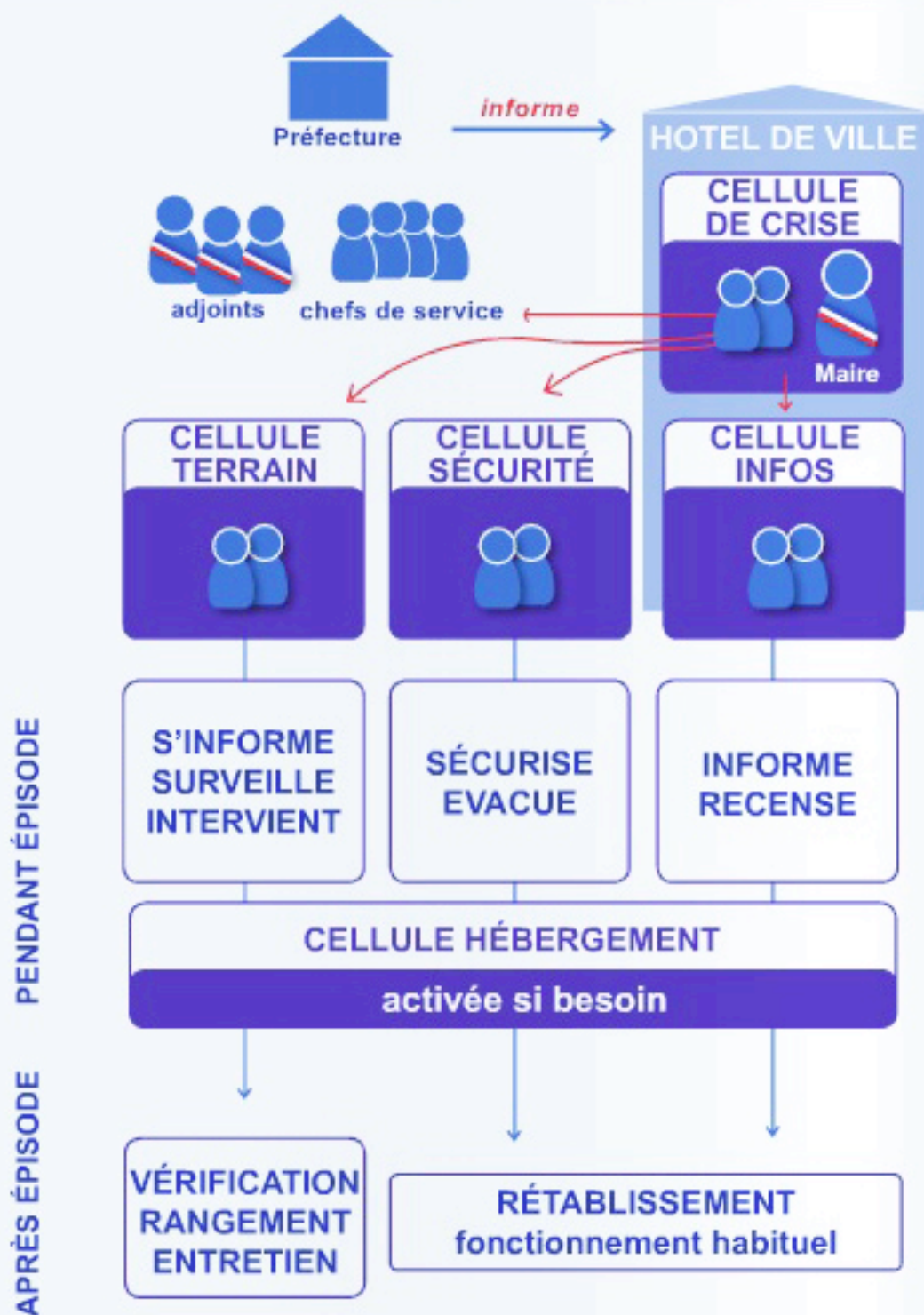
GYMNASE MOULIN, Rue Maguelonne

GYMNASE CRESPIEN, Avenue des Cévennes

**Vous êtes concernés ? Contactez la cellule de Crise au  
04 67 87 48 00 qui vous accompagnera dans cette démarche.**



# ORGANISATION COMMUNALE DE CRISE





# KIT D'URGENCE

Soyez acteurs de votre sécurité et celle de votre famille et vérifiez le contenu de votre kit d'urgence. Il s'agit d'un certain nombre d'équipements de première nécessité à stocker dans un sac à dos facilement accessible et connu de tous les membres de votre famille.

## RÉALISEZ VOTRE KIT D'URGENCE :

- ☐ **Sifflet**
- ☐ **Lampe torche** avec piles de rechange ou rechargeables
- ☐ **Eau** 1 à 2 bouteilles d'eau par personne
- ☐ **Aliments** longue conservation (fruits secs, conserves, etc.)
- ☐ **Trousse** de premiers secours (pansements, bandages, désinfectant, etc.)
- ☐ **Photocopies** des papiers administratifs (carte d'identité, carte vitale, etc.)
- ☐ **Argent** liquide
- ☐ **Radio** à piles (et piles de rechange)
- ☐ **Vêtements** chauds et couvertures de survie (bottes, imperméable, etc.)
- ☐ **Appareil photo**

### Equipements de dernière minute :

- ☐ Téléphone portable
- ☐ Médicaments spécifiques
- ☐ Papiers d'identité
- ☐ Chéquier et carte bleue



Cochez les éléments de votre kit et pensez à vérifier régulièrement leur date de péremption



# BONS RÉFLEXES

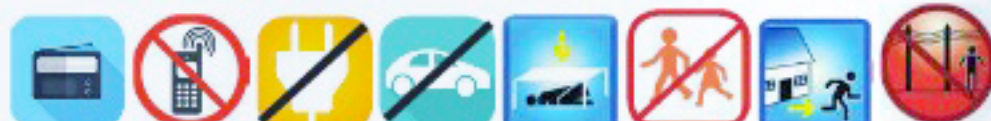
Inondations,  
pluie, vent



Incendie



Séisme



Accidents  
industriels/  
nucléaires



Accidents de  
la circulation



Attentats



## Numéros utiles

Police municipale 04 67 87 13 00

Mairie 04 67 87 48 00

Pompiers 18

Police secours 17

Gendarmerie 04 99 74 29 50

SAMU 15 ou 112

Pharmacie de garde 32 37

ASF 36 05

France Bleu Hérault 04 67 06 65 65

